

2006-2007

Rapport annuel 2006-2007

Annual Report

Rapport annuel

Office of the Attorney General

Cabinet du Procureur général

2006-2007 Annual Report

Published by:
Office of the Attorney General
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
Canada
E3B 5H1

December 2007

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN

ISSN

Rapport annuel 2006-2007

Publié par :
Cabinet du Procureur général
Province du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Canada
E3B 5H1

Décembre 2007

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et
Services

ISBN

ISSN

To The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-Governor of the
Province of New Brunswick

May it please Your Honour:

It is my pleasure to submit to Your Honour the Annual Report of the Office of the Attorney General for the fiscal year 1 April 2006 to 31 March 2007.

Respectfully submitted,

Hon. Thomas J. Burke, Q.C.
Attorney General

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur de la province
du Nouveau-Brunswick

Plaise à Votre Honneur,

J'ai le plaisir de remettre à Votre Honneur le rapport annuel du Cabinet du Procureur général pour l'exercice allant du 1er avril 2006 au 31 mars 2007.

Veillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma haute considération.

Le Procureur général,

L'hon. Thomas J. Burke, c.r.

To The Honourable T.J. Burke
Attorney General
Legislative Assembly
Fredericton, New Brunswick

Dear Mr. Minister:

I am pleased to present the Annual Report describing operations of the Office of the Attorney General throughout the fiscal year 2006-2007.

Respectfully submitted,

Yvon LeBlanc, Q.C.
Deputy Attorney General

L'honorable Thomas J. Burke, c.r.
Procureur général
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel faisant état des activités du Cabinet du Procureur général au cours de l'exercice 2006-2007.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Procureur général adjoint,

Yvon LeBlanc, c.r.

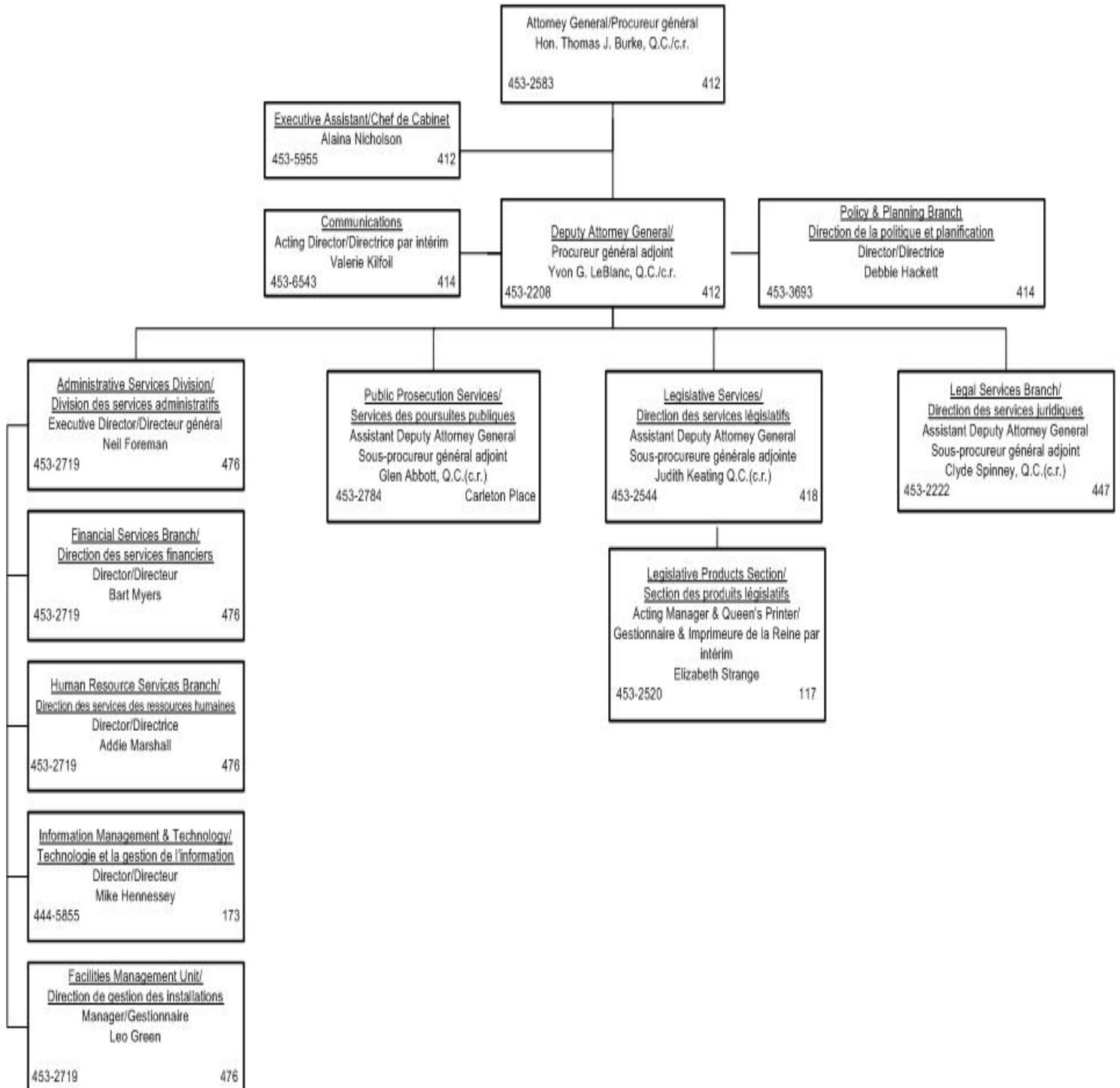
Table of Contents

Organizational Charts.....	5
Introduction	6
Mandate of the Office of the Attorney General.....	7
Roles and Functions of the Attorney General	7
ATTORNEY GENERAL DIVISION	
Legal Services Branch	8
Legislative Services Branch	15
Public Prosecution Services Branch.....	18
ADMINISTRATIVE SERVICES DIVISION	
Facilities Management	23
Expropriations Advisory Officer	24
Financial Services Branch.....	25
Human Resource Services Branch.....	26
Information Systems Branch	27
POLICY AND PLANNING BRANCH	29
COMMUNICATIONS	31
APPENDICES	
I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Attorney General.....	32
II. Revenue and Expenditures.....	35
III. Explanation of Variance Fiscal Year	39
IV. Official Languages Complaint Report	41

Table des matières

Organigrammes.....	5
Introduction.....	6
Mission du Cabinet du Procureur général.....	7
Rôle du procureur général	7
DIVISION DU PROCUREUR GÉNÉRAL	
Direction des services juridiques	8
Direction des services législatifs.....	15
Direction des services des poursuites publiques.....	18
DIVISION DES SERVICES ADMINISTRATIFS	
Gestion des installations	23
Commissaire consultatif de l'expropriation.....	24
Direction des services financiers	25
Direction du service des ressources humaines	26
Direction des systèmes informatiques.....	27
DIRECTION DE LA POLITIQUE ET DE LA PLANIFICATION	29
COMMUNICATIONS	31
ANNEXES	
I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du procureur général.....	32
II. Recettes et dépenses	35
III. Explications des écarts pour l'exercice	39
IV. Rapport sur les plaintes concernant les langues officielles	41

OFFICE OF THE ATTORNEY GENERAL/CABINET DU PROCUREUR GÉNÉRAL



Introduction

This annual report for 2006-2007 outlines the activities and major events undertaken by the Office of the Attorney General. This report reflects the significant policy and program initiatives as well as organizational changes that were implemented during the fiscal year. Financial information is also presented.

Some noteworthy events are as follows:

- Acting as Canadian counsel for the purpose of the registration with the United States Securities and Exchange Commission and the issuance of global notes in the United States;
- Negotiating and preparing legal documentation for the purpose of restructuring ambulance services and for providing transit assistance to municipalities.
- The branch has also moved closer to a full implementation of the e-laws initiative regarding the publication of statutes and regulations. The Branch worked closely with other countries interested in New Brunswick's on-line statute publication. These would include Wales, New Zealand and the Bahamas.
- The Branch assisted the Muriel McQueen Ferguson Centre for Family Violence Research on the study of conditional sentences in domestic violence cases.
- New Brunswick Public Prosecution Services is the first in Canada as a provincial authority (a body other than a Correctional Centre) to have live connection to Correctional Service of Canada for information on prisoners in preparing our Dangerous Offender/Long Term Offender applications before the courts.

Introduction

Le rapport annuel du Cabinet du procureur général décrit les activités et événements importants de l'exercice 2006-2007. Il fait état des principales initiatives mises sur pied en matière de programmes et de politiques ainsi que des changements organisationnels mis en œuvre au cours de l'année financière. Il présente aussi les états financiers du Cabinet.

Voici une liste d'activités notables entreprises par le Cabinet :

- Le Cabinet a exercé les fonctions de conseiller juridique canadien pour l'inscription à la Commission des valeurs mobilières des États-Unis, ainsi que pour l'émission de billets globaux aux États-Unis;
- Il a négocié et préparé des documents juridiques en vue de restructurer les services ambulanciers et de fournir une aide financière aux municipalités pour faciliter la transition;
- Il achève aussi la mise en œuvre du projet de publication électronique des lois et des règlements. La Direction a collaboré étroitement avec les représentants d'autres pays qui s'intéressent à la publication des lois du Nouveau-Brunswick dans Internet, notamment le pays de Galles, la Nouvelle-Zélande et les Bahamas.
- Le Cabinet a aussi contribué à une étude du Centre Muriel McQueen Ferguson pour la recherche sur la violence familiale portant sur les peines avec sursis imposées dans des cas de violence familiale.
- La Direction des services des poursuites publiques du Nouveau-Brunswick est le premier organe de compétence provinciale au Canada, autre qu'un établissement correctionnel, à être branché en direct au système du Service correctionnel du Canada afin d'obtenir des renseignements sur les détenus pour l'aider à déposer ses requêtes devant les tribunaux relativement aux désignations de délinquants dangereux ou à contrôler.

Mandate the Office of the Attorney General

The mandate of the Office of the Attorney General is to promote the impartial administration of justice and to ensure protection of the public interest.

Roles and Functions of the Attorney General

The Attorney General, as the chief law officer of the Crown, holds one of the original offices dating back more than 200 years to the colonial period.

The Attorney General is entrusted with the responsibility:

- to administer criminal justice in the Province, including the prosecution of all offences under the *Criminal Code of Canada* and the Statutes of New Brunswick;
- to represent the Crown in all matters of civil and constitutional litigation;
- to provide legal services and advice to all government departments and agencies;
- to represent the Crown where public rights of concern to the provincial government are being questioned;
- to provide advice to the government on proposed legislation and to carry out studies for the reform of law;
- to provide legislative drafting services for the government; and,
- to print and publish acts, regulations and *The Royal Gazette* in accordance with the *Queen's Printer Act*.

Mandat du Cabinet du procureur général

Le Cabinet du procureur général a pour mandat de promouvoir l'administration impartiale de la justice et la protection de l'intérêt public.

Rôles et fonctions du procureur général

En sa qualité de premier conseiller juridique de la Couronne, le procureur général assume une fonction qui remonte au début de l'époque coloniale, il y a plus de 200 ans.

Le procureur général a les responsabilités suivantes :

- administrer la justice en matière pénale dans la province et poursuivre tous les auteurs d'infractions au *Code criminel* du Canada et aux lois du Nouveau-Brunswick;
- représenter la Couronne dans toutes les instances civiles et constitutionnelles;
- fournir des services et des conseils juridiques à tous les ministères et organismes du gouvernement;
- représenter la Couronne lorsque des droits d'intérêt public qui concernent le gouvernement provincial sont en cause;
- conseiller le gouvernement sur les propositions législatives et effectuer des études en matière de réforme du droit;
- fournir des services de rédaction législative au gouvernement;
- imprimer et publier les lois, les règlements et la *Gazette royale*, tel que prescrit par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*.

Office of the Attorney General

Legal Services Branch

Mandate

The Legal Services Branch of the Office of the Attorney General is responsible for the provision of legal advice and representation to government departments and agencies in all matters not pertaining to public prosecution and legislative drafting. The legal advice and representation services provided by professional staff of the Legal Services Branch is intended to assist the Attorney General of New Brunswick in the fulfillment of his constitutionally mandated role as Chief Law Officer of the Crown and legal advisor to government. This role is materially different from that provided by the Minister of Justice and Consumer Affairs whose core function relates to the administration of justice.

Budget

The sum of \$3,302,208.00 was appropriated for the Legal Services Branch for the fiscal period commencing on April 1, 2006 and ending March 31, 2007.

Service Delivery by Practice Groups

At the beginning of fiscal 2002-2003 a number of changes were made to the service delivery model in the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General. These changes were designed to enhance the quality of service to the various departments and Crown agencies to which the Attorney General provides advice and representation on a wide range of matters. The previous mode of service delivery, based on the assignment of one or more solicitors to provide legal services to departments and Crown agencies, was changed to a practice group model. As a result of this change a number of practice groups were created in the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General: a Litigation Practice Group, an Administrative and Employment Law Practice Group, a Corporate, Commercial and Property Law Practice Group, a Government Services Practice Group, within which is contained a Constitutional Law Unit.

The practice group mode of service delivery is designed to encourage the sharing of knowledge among group members. The particular mode of service delivery implemented in the Legal Services Branch

Cabinet du procureur général

Direction des services juridiques

Mandat

La Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général fournit des conseils juridiques et des services de représentation juridique aux ministères et organismes du gouvernement en ce qui concerne toutes les questions ne se rapportant pas aux poursuites publiques et à la rédaction législative. Les conseils juridiques et les services de représentation fournis par le personnel professionnel de la Direction des services juridiques visent à aider le procureur général du Nouveau-Brunswick à s'acquitter de son rôle de premier conseiller juridique de la Couronne et de conseiller juridique du gouvernement, rôle qui lui est dévolu par la Constitution. Ce rôle diffère sensiblement de celui tenu par le ministre de la Justice et de la Consommation, dont la fonction centrale se rapporte à l'administration de la justice.

Budget

La somme de 3 302 208 \$ a été affectée à la Direction des services juridiques pour l'exercice débutant le 1er avril 2006 et se terminant le 31 mars 2007.

Prestation des services par groupes sectoriels

Au début de l'exercice 2002-2003, des changements ont été apportés au modèle de prestation des services de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général. Ces changements visaient à améliorer la qualité des services de conseil et de représentation fournis par le Cabinet aux divers ministères et organismes de la Couronne dans toute une gamme de matières. La méthode de prestation des services précédente, axée sur l'affectation d'un ou de plusieurs avocats en vue de fournir des services juridiques aux ministères et organismes de la Couronne, a été modifiée en faveur d'un modèle de groupes sectoriels. À la suite de ce changement, un certain nombre de groupes sectoriels ont été créés au sein de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général : groupe du contentieux, groupe du droit du travail et du droit administratif, groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens et groupe des services au gouvernement, ce dernier renfermant une unité du droit constitutionnel.

Le mode de prestation des services par groupes sectoriels a été conçu de façon à favoriser le partage des connaissances. Cette méthode utilisée à la Direction des services juridiques est suffisamment

retains sufficient flexibility to accommodate the delivery of services in a cross-disciplinary environment thereby allowing the Office of the Attorney General to take full advantage of in-house resources to expedite resolution of matters submitted to the Attorney General.

The increasing complexity of legal matters dealt with by staff of the Legal Services Branch on behalf of Executive government requires a certain degree of specialization on the part of lawyers and the practice group mode of service delivery combined with a collegial approach to the practice of law continues as the preferred model for the delivery of legal services.

Practice Group Coordinators

A senior lawyer has been designated as the "Practice Group Coordinator" for each of the practice groups. Practice group coordinators, in addition to their ongoing practice responsibilities, are responsible for the assignment of tasks within the practice group on an equitable basis, having regard to the level of experience of each of the lawyers within the group.

Departments and Crown agencies requesting legal services from the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General are requested in all but the most urgent of situations to address their requests for services to the Coordinator for the practice group in the practice area in which assistance is required. The Coordinator then assigns the matter to a solicitor in the practice group for which he or she is responsible. Once a solicitor has been assigned a particular matter, all dealings in regard to that matter are had between the department or Crown agency and the solicitor assigned to that matter. Circumstances on occasion dictate the involvement of more than one practice group in a particular matter.

The Coordinators of the respective Practice Groups report to the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services), who in turn reports to the Deputy Attorney General.

Administration

The Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) is responsible for the overall administration of the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General and he is responsible for maintaining the quality of legal services and representation provided to government departments and agencies. In addition to his administrative duties, the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) is responsible for the conduct of some matters on behalf of the Province of New

souple pour assurer la prestation des services dans un milieu interdisciplinaire et ainsi permettre au Cabinet du procureur général de profiter pleinement des ressources internes afin de régler rapidement les questions soumises au procureur général.

La complexité croissante des questions juridiques que doit aborder le personnel de la Direction des services juridiques au nom de l'organe exécutif du gouvernement exige un certain niveau de spécialisation de la part des avocats; le mode de prestation des services par groupes sectoriels, conjugué avec une approche consultative à l'égard de la pratique du droit, demeure le modèle préconisé pour la prestation des services juridiques.

Coordonnateur des groupes sectoriels

Un avocat chevronné a été nommé à titre de coordonnateur pour chacun des groupes sectoriels. En plus de ses responsabilités courantes, le coordonnateur est chargé de l'attribution équitable des tâches au sein du groupe sectoriel en tenant compte de l'expérience de chacun des avocats au sein du groupe.

Sauf en cas d'urgence, tout ministère et organisme de la Couronne qui désire avoir recours aux services de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général doit soumettre sa demande au coordonnateur du groupe sectoriel responsable du domaine dont relève la question. Le coordonnateur soumet ensuite la question à un avocat de son groupe sectoriel, après quoi toute communication à cet égard aura lieu entre le ministère ou l'organisme de la Couronne et l'avocat en question. À l'occasion, les circonstances dictent la participation de plus d'un groupe sectoriel au traitement de la question à l'étude.

Les coordonnateurs des groupes sectoriels des Services juridiques se rapportent au sous-procureur général adjoint (Services juridiques), qui relève du procureur général adjoint.

Administration

Le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) est responsable de l'administration générale de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général. Il est chargé de maintenir la qualité des services juridiques et des services de représentation fournis aux ministères et organismes du gouvernement. Outre ses tâches administratives, le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) est chargé de la conduite de certaines affaires au nom de

Brunswick.

On March 31, 2007 the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) had 472 active files representing 11.8% of the active files of the Legal Services Branch.

Commercial, Corporate and Property Law Practice Group

This Practice Group provides legal services to government departments and, as the designation implies, including the preparation of commercial documents as well as documents necessary to complete the purchase or sale of real property on behalf of the Crown, or the lease of the same. Lawyers operating in this area of law are by the very nature of the transactions which they are required to complete, also required to have a knowledge of corporate law.

On March 31, 2007 the Commercial, Corporate and Property Law Practice Group had 426 active files representing 10.7% of the active files of the Legal Services Branch.

Highlights:

During the 2006-2007 fiscal year, the Corporate, Commercial and Property Law Practice Group members handled a number of highly complex legal issues and provided legal advice, direction and negotiated a number complex commercial transactions, including:

- Acting as Canadian counsel for the purpose of the registration with the United States Securities and Exchange Commission and the issuance of global notes in the United States;
- Acting as Canadian counsel providing assistance and support to a United States Law firm in relation with the intervention of the Province of New Brunswick before the United States Federal Energy Regulatory Commission;
- Acting as Canadian counsel for the purpose of the negotiation and preparation of legal documentation in relation with the construction, administration and funding of an international bridge;
- Providing legal advice and assistance on matters involving international contracts and the World Trade Organization - General

la province du Nouveau-Brunswick.

Le 31 mars 2007, le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) avait à sa charge 472 dossiers actifs représentant 11,8 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens

Ce groupe sectoriel fournit des services juridiques aux ministères gouvernementaux, préparant notamment les documents commerciaux et les documents nécessaires à l'achat, à la location ou à la vente de biens réels au nom de la Couronne. Compte tenu de la nature des opérations qu'ils sont appelés à effectuer, les avocats affectés à ce groupe doivent également connaître le domaine du droit des sociétés.

Le 31 mars 2007, le groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens comptait 426 dossiers actifs représentant 10,7 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Faits marquants :

Au cours de l'exercice financier 2006-2007, les membres du groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens se sont occupés d'un certain nombre de questions juridiques très complexes, ont fourni des conseils et des avis juridiques et ont négocié des transactions commerciales complexes. Ils ont notamment :

- Exercé les fonctions de conseillers juridiques canadiens pour l'inscription à la Commission des valeurs mobilières des États-Unis, ainsi que pour l'émission de billets globaux aux États-Unis;
- Exercé les fonctions de conseillers juridiques canadiens, fournissant aide et services de soutien à un cabinet d'avocats américains relativement à l'intervention du gouvernement du Nouveau-Brunswick devant la Federal Energy Regulatory Commission des États-Unis;
- Exercé les fonctions de conseillers juridiques canadiens dans la négociation et la préparation de documents juridiques pour la construction, l'administration et le financement d'un pont international;
- Fourni des conseils juridiques au sujet de questions liées à des contrats internationaux et à l'Accord général sur le commerce des

Agreement on Trade in Services ("GATT");

- Negotiating and preparing legal documentation for the purpose of restructuring ambulance services and for providing transit assistance to municipalities;
- Negotiating and preparing legal documentation for the provision of financial assistance in areas of forestry, manufacturing and the aquaculture industry;
- Conducting research and providing legal advice on complex real property issues involving ownership and title of real property throughout the Province;
- Negotiating and preparing legal documentation in relation with financial assistance in support of a major credit union in the Province.

Practice group lawyers also continued to participate as course instructors at the Bar Admission Course of the Law Society of New Brunswick.

Litigation Practice Group

The services provided by this Practice Group consist of representation of the Province of New Brunswick as well as certain Crown agencies in all litigation matters in all levels of courts and adjudicative bodies.

On March 31, 2007 the Litigation Practice Group had 944 active files representing 26.7% of the active files of the Legal Services Branch.

Highlights:

Members of this practice group represented government, government agencies and crown corporations at Provincial Court, the Court of Queen's Bench, Trial and Family Division, for Motions, Trials, Settlement Conferences, Applications and Right to Information Act Referrals, the Court of Appeal of New Brunswick and the Supreme Court of Canada. Its members appeared before the New Brunswick Judicial Remuneration Commission, the Assessment and Planning Appeal Board, the Labour and Employment Board, the Liquor Licensing Board, and the federal Property in Lieu of Taxes Advisory Panel. They also appeared before private mediators working toward resolutions of personal injury actions and provincial taxation matters.

services (AGCS) de l'Organisation mondiale du commerce;

- Négocié et préparé des documents juridiques en vue de restructurer les services ambulanciers et fourni une aide financière aux municipalités pour faciliter la transition;
- Négocié et préparé des documents juridiques pour la prestation d'aide financière dans les secteurs de la foresterie, de la fabrication et de l'aquaculture;
- Mené des recherches et fourni des conseils juridiques relativement à des questions complexes en matière de titres et de propriété de biens réels dans l'ensemble de la province;
- Négocié et préparé des documents juridiques concernant l'aide financière fournie en appui à une importante caisse populaire de la province.

Les avocats de ce groupe sectoriel ont continué de prendre part, à titre d'instructeurs, aux cours de préparation à l'admission au Barreau du Nouveau-Brunswick.

Groupe du contentieux

Ce groupe sectoriel assure la représentation de la province du Nouveau-Brunswick et de certains organismes de la Couronne dans toutes les instances de litige à tous les échelons du système judiciaire et devant les tribunaux administratifs.

Le 31 mars 2007, le groupe du contentieux comptait 944 dossiers actifs représentant 26,7 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Faits marquants :

Les membres de ce groupe sectoriel ont représenté le gouvernement, des organismes gouvernementaux et des sociétés de la Couronne devant la Cour provinciale, la Division de première instance et la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine pour des motions, des procès, des conférences de règlement amiable, des requêtes et des renvois relatifs à la Loi sur le droit à l'information, ainsi que devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick et la Cour suprême du Canada. Ils ont également comparu devant la Commission sur la rémunération des juges du Nouveau-Brunswick, la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme, la Commission du travail et de l'emploi, la Commission des licences et permis d'alcool et le Comité consultatif sur le règlement des différends associés aux paiements en remplacement d'impôts du gouvernement fédéral. Ils

The issues addressed have included highway design and signage, the regulatory limit on general damages for minor personal injuries, illegal commercial signage on highways, expropriation of private lands for highway improvements, large Crown construction projects, provincial taxation issues relating to mining, liquor licensing and property tax, recovery of Medicare overpayments, and defending decisions on judicial review of provincial officials including various Ministers, The Superintendent of Pensions and The Superintendent of Insurance.

During the year, members of the practice group also participated in organizing and presenting Continuing Legal Education events for the profession at both the provincial and national level and have made presentations on legal issues before other professional bodies such as the NB Association of Assessing Officers and the Canadian Property Tax Association.

Employment and Administrative Law Practice Group

Services provided by this Practice Group include the representation of government before various administrative boards and agencies as well as representation of the Province as employer under Parts I, II and III of the Public Service before adjudicative bodies and all levels of courts. This reflects the fact that employment and labour law have developed as areas of specialization in all jurisdictions in Canada.

On March 31, 2007 the Administrative and Employment Law Practice Group had 473 active files representing 11.9% of the active files of the Legal Services Branch.

ont aussi comparu devant des médiateurs privés en vue de régler des demandes d'indemnisation pour préjudice corporel et des questions fiscales provinciales.

Les membres du groupe sectoriel ont traité de questions comme la conception et la signalisation des routes, la limite réglementaire d'indemnisation générale pour préjudices corporels mineurs, la signalisation commerciale illégale sur les routes, l'expropriation de terres privées pour des projets d'améliorations routières, d'importants projets de construction de la Couronne, des questions fiscales provinciales relatives à l'exploitation minière, aux permis d'alcool et aux biens réels, le recouvrement de versements excédentaires effectués en vertu de l'assurance-maladie, ainsi que la défense de jugements rendus dans l'examen judiciaire de fonctionnaires provinciaux, y compris divers ministres, le surintendant des pensions et le surintendant des assurances.

Au cours de l'exercice financier, les membres du groupe sectoriel ont également contribué à l'organisation et à la présentation d'exposés dans le cadre du programme de formation juridique permanente, tant à l'échelle provinciale que nationale. Ils ont aussi présenté des exposés sur des questions juridiques devant d'autres organismes professionnels, comme l'Association des évaluateurs du Nouveau-Brunswick et l'Association canadienne de taxe foncière.

Groupe du droit de travail et du droit administrative

Ce groupe sectoriel assure la représentation du gouvernement auprès de divers tribunaux administratifs et autres organismes ainsi que la représentation du gouvernement provincial en tant qu'employeur en vertu des Parties I, II et III de la fonction publique devant des organismes juridictionnels et des tribunaux de toutes les instances, reflétant ainsi le fait que le droit du travail est devenu un domaine de spécialisation dans les provinces et les territoires du Canada.

Le 31 mars 2007, le groupe du droit du travail et du droit administratif comptait 473 dossiers actifs représentant 11,9 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Highlights:

- Acted for the Province as Respondent before the Supreme Court of Canada in a case involving the employer's right to terminate an employee on reasonable notice;
- Represented the Department of Finance in tax assessment appeal matters under the Gasoline and Motive Fuel Tax Act;
- Represented and advised various government departments on human rights law issues, including multiple complaints under the recently added grounds of discrimination: political belief or activity and social condition;
- Represented and advised the Province as employer in multiple proceedings under the Public Service Labour Relations Act before the Labour and Employment Board;
- Provided advice on a continuous basis to government departments and agencies on employment and administrative law issues;
- Represented the Province in all employment related matters and administrative tribunal proceedings before Boards, Adjudicators, all levels of Court, and at mediations.

Government Services Practice Group (including Constitutional Law Unit)

Services provided by this Practice Group are principally in the form of opinions to government departments and agencies on matters of statutory interpretation and general advice with respect to the conduct of government affairs and operations. The Government Services Practice Group also comprises a Constitutional Law Unit that provides legal advice principally to the Attorney General and to a lesser degree to various government departments and agencies on all constitutional matters, as well as representation of the Province and certain Crown agencies in legal proceedings in which constitutional issues are the primary focus of the proceeding. The

Faits marquants :

- Représenté le gouvernement provincial, à titre d'intimé, devant la Cour suprême du Canada dans une affaire impliquant le droit de l'employeur de licencier un employé moyennant un avis raisonnable;
- Représenté le ministère des Finances dans des appels de cotisations foncières en vertu de la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants;
- Fourni des conseils et des services de représentation juridique à divers ministères gouvernementaux au sujet des dispositions législatives sur les droits de la personne, y compris de nombreuses plaintes en vertu des nouveaux motifs de discrimination interdits, soit les convictions et activités politiques, ainsi que la condition sociale;
- Fourni des conseils et des services de représentation juridique au gouvernement provincial à titre d'employeur dans de nombreuses instances engagées en vertu de la Loi relative aux relations de travail dans les services publics devant la Commission du travail et de l'emploi;
- Formulé des conseils de façon continue aux organismes et ministères gouvernementaux concernant des questions de droit du travail et de droit administratif;
- Représenté le gouvernement provincial relativement à des questions de droits du travail dans des instances de tribunaux administratifs, ainsi que devant des commissions, des arbitres, des tribunaux de toutes les instances et des médiateurs.

Groupe de services au gouvernement (comprenant l'unité du droit constitutionnel)

La fonction principale de ce groupe sectoriel consiste à fournir des opinions aux ministères et aux organismes du gouvernement sur des questions d'interprétation des lois et des conseils généraux sur le déroulement des activités du gouvernement. Le groupe des services au gouvernement comprend également une unité du droit constitutionnel, qui offre des conseils juridiques principalement au procureur général et, dans une moindre mesure, aux divers ministères et organismes du gouvernement sur toutes les questions constitutionnelles. L'unité du droit constitutionnel représente également le gouvernement provincial et certains organismes de la Couronne dans les instances

Coordinator of the Government Services Practice Group is also responsible for the coordination of the activities of the Constitutional Law Unit.

On March 31, 2007 the combined total of active files for the Government Services Practice Group including the Constitutional Law Unit was 1676 files representing 42% of the active files of the Legal Services Branch.

Highlights:

The Government Services Practice Group continuously provided legal advice to the government on a wide area of legal matters including, but not limited to, Ministerial and Executive authority, Crown lands, privacy and right to information, civil liability, taxation, energy, family services, aquaculture and agriculture, and matters involving the health and safety of the public.

The Government Services Practice Group and the Constitutional Unit also provided advice to the government on important and complex legal issues and in the case of the Constitutional Unit, legal representation before Administrative Tribunals and Courts at all levels up to and including the Supreme Court of Canada.

Examples of litigation in which the Constitutional unit was involved are as follows:

- A challenge to provisions of the *Workers' Compensation Act* changing workers' compensation benefits to pension benefits at age 65.
- A case involving the definitions of "minor personal injury" and "soft tissue injury" under the *Insurance Act*.
- Intervention before the Federal Court of Appeal involving a provision of the *Federal Judges Act* granting Provincial Attorneys General special powers to initiate a disciplinary investigation to remove a Superior Court judge.

judiciaires qui traitent principalement de questions constitutionnelles. Le coordonnateur du groupe des services au gouvernement est également chargé de la coordination des activités de l'unité du droit constitutionnel.

Le 31 mars 2007, le groupe des services du gouvernement, y compris l'unité du droit constitutionnel, s'occupait au total de 1 676 dossiers représentant 42 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Faits marquants :

Le groupe des services au gouvernement n'a pas cessé de fournir des conseils juridiques au gouvernement tout au long de l'exercice sur une grande variété de questions de droit, notamment le pouvoir ministériel et exécutif, les terres de la Couronne, la protection de la vie privée et le droit à l'information, la responsabilité civile, la fiscalité, l'énergie, les services familiaux, l'aquaculture et l'agriculture, ainsi que des questions liées à la santé et à la sécurité du public.

Les membres du groupe des services au gouvernement et de l'unité du droit constitutionnel ont également fourni des conseils au gouvernement au sujet de questions juridiques importantes et complexes. Les membres de l'unité du droit constitutionnel ont également représenté le gouvernement devant des tribunaux administratifs et des tribunaux de toutes les instances, y compris la Cour suprême du Canada.

Exemples de litiges auxquels ont pris part les membres de l'unité du droit constitutionnel au cours de l'exercice:

- Contestation des dispositions de la Loi sur les accidents du travail statuant que les prestations d'indemnisation pour accidents du travail sont remplacées par des prestations de retraite lorsque le bénéficiaire atteint l'âge de 65 ans;
- Affaire impliquant les définitions de « blessures personnelles mineures » et de « blessures aux tissus mous » dans la Loi sur les assurances;
- Intervention devant la Cour d'appel fédérale relativement à une disposition de la Loi sur les juges du gouvernement fédéral accordant aux procureurs généraux provinciaux le pouvoir particulier de mener une enquête disciplinaire visant à destituer un juge d'une cour supérieure;

- Intervention before the Supreme Court of Canada in a case involving the right of the Federal Government to impose restrictions on tobacco advertising.
- Intervention before the Supreme Court of Canada in a case in which the right of the Province of British Columbia to impose provincial tax on legal fees was contested.
- A constitutional challenge to the validity of a regulation under the *Pension Benefits Act* which amended the distribution of pension funds of certain employees and former employees of a bankrupt employer.

In addition to court cases examples of which are described above, the Constitutional unit also provided opinions on the constitutional validity of all legislative and regulatory changes during the course of the year. In addition, the unit provided opinions to the government on issues including the division of powers between the Federal and Provincial Government, official languages, Charter issues, human rights and aboriginal matters.

Legislative Services Branch

The mandate of the branch is to provide to all government departments and agencies a central legislative drafting service, in both French and English.

The branch also provides advice to the Attorney General, the Deputy Attorney General and to the Executive Council Office and Cabinet on all legislative matters before the Officials and Policy and Priority Committees.

It also provides legal advice to the Clerk of the Executive Council on Cabinet agenda items and carries out law reform projects.

The Registrar of Regulations is located within the branch, and discharges the responsibilities of that office as provided by the Regulations Act. The Queen's Printer is also located in the branch and discharges the responsibilities of that office as provided by *The Queen's Printer Act*. The statutory functions of those

- Intervention devant la Cour suprême du Canada dans un dossier impliquant le droit du gouvernement fédéral d'imposer des restrictions sur la publicité des produits du tabac;
- Intervention devant la Cour suprême du Canada dans une affaire contestant le droit du gouvernement de la Colombie-Britannique d'imposer une taxe provinciale sur les honoraires d'avocat;
- Contestation constitutionnelle de la validité d'un règlement pris en application de la Loi sur les prestations de pension modifiant le mode de distribution des fonds de pension de certains employés courants et anciens employés d'un employeur en faillite.

En plus des exemples d'instances judiciaires susmentionnés, les membres de l'unité du droit constitutionnel ont également fourni leur avis juridique concernant la validité constitutionnelle de toutes les modifications législatives et réglementaires apportées au cours de l'exercice financier. De plus, les membres ont fourni des conseils juridiques au gouvernement au sujet de questions comme la répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, les langues officielles, les questions liées à la Charte, les droits de la personne et les questions autochtones.

Direction des services législatifs

La Direction a pour mandat de fournir à tous les ministères et organismes gouvernementaux un service centralisé de rédaction des lois et des règlements en français et en anglais.

La Direction fournit des conseils au procureur général, au procureur général adjoint et au Bureau du Conseil exécutif relativement à toutes les questions présentées au Comité des fonctionnaires chargés de la législation et au Comité des politiques et des priorités.

La Direction fournit aussi des conseils juridiques au greffier du Conseil exécutif sur les questions à l'ordre du jour du Cabinet et réalise des projets en matière de réforme du droit.

Le Registraire des règlements, dont les fonctions sont régies par la *Loi sur les règlements*, et l'Imprimeur de la Reine, dont le mandat est défini par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*, travaillent au sein de la Direction des services législatifs. Les tâches qui leur sont dévolues par la loi font partie du mandat de la

officers are part of the branch's mandate. Through the office of the Queen's Printer, acts and regulations are published and distributed.

The Registrar of Regulations also serves as a member of the Rules Committee established under the *Judicature Act*.

The Branch is also mandated with revising its legislation and reforming its e-publication systems.

The Branch provides in-kind support to the Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (PLEIS-NB). PLEIS-NB provides various services designed to inform the public of their legal rights and obligations.

PLEIS-NB receives core funding from the Federal Department of Justice and the New Brunswick Law Foundation, as well as project funding from various government departments and agencies.

Highlights

- The 2006-2007 fiscal year was extremely busy for the Branch. In addition to a heavy workload in the Spring of 2006, the Branch had to ensure the transition of the legislative portfolio to the new Government in the Fall of the same year. The new Government would also take on a heavy mandate. A total of 74 bills drafted in the Legislative Services Branch were introduced in the Legislative Assembly. Also, 88 regulations drafted in the Branch were filed with the Registrar of Regulations. Some of the more significant files would be the *Energy and Utilities Board Act*; *Elections New Brunswick Act*; *Tobacco Damages Health Care Recovery Act*; *Seafood Processing Act*; *Tuition Tax Cash Back Credit Act*; *Inter-Country Adoption Act*; *Securities Act*; *Petroleum Product Pricing Act*; *Off Road Vehicles Act*; *An Act Respecting a Child and Youth Advocate* and the *Petroleum Act*.
- As in previous years, new issues of the Law Reform Notes were published. The notes describe and invite comment on law reform items that are under review. These include selected items from the agenda of the Uniform

Direction. Les lois et les règlements sont publiés et distribués par l'entremise du bureau de l'Imprimeur de la Reine.

Le Registraire des règlements est également membre du Comité des règles de procédure établi sous le régime de la *Loi sur l'organisation judiciaire*.

La Direction a aussi le mandat de réviser la législation et de réaménager ses systèmes de publication électronique.

La Direction fournit une aide matérielle au Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB). Le SPEIJ-NB offre divers services pour sensibiliser le public à ses droits et à ses obligations juridiques.

Le SPEIJ-NB est financé principalement par le ministère fédéral de la Justice et la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, et il reçoit une aide de divers ministères et organismes publics pour la réalisation de certains projets.

Faits saillants

- L'année financière 2006-2007 fut très productive. En sus d'une charge importante de dossiers affectée à la Direction des services législatifs au printemps 2006, la Direction a vu à la transition de la charge législative au nouveau gouvernement à l'automne de la même année. De plus, elle devait également chapoter le mandat important du nouveau gouvernement en matière législative. La Direction a rédigé 74 projets de loi qui ont été déposés à l'Assemblée législative, ainsi que 88 règlements déposés auprès du Registraire des règlements dont le plus notoires sont les suivants : la *Loi sur la Commission de l'énergie et des services publics*; *Loi concernant Élections Nouveau-Brunswick*; *Loi sur le remboursement de dommages-intérêts et du coût des soins de santé imputable au tabac*; *Loi sur le traitement des poissons et des fruits de mer*; *Loi sur le remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité*; *Loi sur l'adoption internationale*; *Loi sur les valeurs mobilières*; *Loi sur la fixation du prix des produits pétroliers*; *Loi sur les véhicules hors route*; *Loi sur le défenseur des enfants et de la jeunesse* et la *Loi sur le pétrole*.
- Tout comme au cours des années précédentes, de nouveaux numéros du *Bulletin de la réforme du droit* ont été publiés. Ce bulletin traite de questions à l'étude en matière de réforme du droit et invite les lecteurs à formuler des

Law Conference of Canada, in whose work the Branch continues to participate.

- Legislative Services staff members either chaired or participated in the work of the following organisations: The Commonwealth Association of Legislative Counsel, the Association of Legislative and Parliamentary Counsel of Canada, the Canadian Institute for the Administration of Justice, the Uniform Law Conference of Canada, the Advisory Group on Private International Law, the Rules of Court Committee, the "Comité de normalisation du Programme de l'administration de la Justice dans les deux langues officielles", and the Queen's Printers Association of Canada. Some of the branch lawyers also continued their participation both as course leaders and instructors at the Bar admission course of the Law Society of New Brunswick. Some also sit as Council Members. Two articles written by staff members were also published in Legal Journals. The branch's administrator also sits on the editorial Board of the Solicitors Journal of the CBA.
- Lawyers in the Branch pursued the extensive work relative to the revision of statutes project. The branch has also moved closer to a full implementation of the e-laws initiative regarding the publication of statutes and regulations.
- The Branch worked closely with other countries interested in New Brunswick's on-line statute publication. These would include Wales, New Zealand and the Bahamas.
- The Branch had reached an agreement with the Law Amendments Committee of the Legislature to implement a drafting team setting for the Legislative Assembly. An implementation date has yet to be reached.

observations à leur sujet, notamment en ce qui concerne certains points auxquels s'intéresse la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, avec laquelle la Direction continue de collaborer.

- Des membres du personnel de la Direction des services législatifs ont occupé la présidence ou ont participé aux travaux des organisations suivantes : la Commonwealth Association of Legislative Counsel, l'Association des conseillers parlementaires et législatifs du Canada, l'Institut canadien d'administration de la justice, la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, le Groupe consultatif sur le droit international privé du Comité des règles de procédure, le Comité de normalisation du Programme d'administration de la justice dans les deux langues officielles et l'Association des imprimeurs de la Reine du Canada. Certains des avocats de la Direction ont continué de prendre part, à titre d'enseignants et d'animateurs, aux cours de préparation à l'admission au Barreau du Nouveau-Brunswick. D'autres sont membres du conseil. La gestionnaire de la Direction siège également à titre d'éditeur du Bulletin des avocats du Barreau Canadien.
- Des avocats de la Direction progressent toujours dans la tâche colossale que constitue la révision des lois. La Direction achève aussi la mise en œuvre du projet de publication électronique des lois et des règlements.
- La Direction a collaboré étroitement avec les représentants d'autres pays qui s'intéressent à la publication des lois du Nouveau-Brunswick dans Internet, notamment le pays de Galles, la Nouvelle-Zélande et les Bahamas.
- La Direction s'était également entendue avec le Comité de modification des lois de l'Assemblée législative dans le but de mettre en œuvre un mécanisme d'équipe de rédaction à l'Assemblée législative. Une date effective pour le début des travaux n'a pas encore été fixée.

Public Prosecution Services Branch

Mission Statement

To seek justice according to law. This high public duty shall be pursued firmly but fairly, with an ingrained sense of dignity, in search for the truth.

The Public Prosecution Services Branch represents the Attorney General in the prosecution of offences under the *Criminal Code of Canada*, the *Youth Criminal Justice Act*, and other federal and provincial statutes in all courts in the Province. This also includes representing the Attorney General in related appeals at all levels of appellate courts.

The Branch operates from a central office and six regions throughout the Province; a Regional Crown Prosecutor supervises each region. The Crown Prosecutors in the Branch advise whether a prosecution is justified on the evidence received from various policing agencies. When charges proceed to trial, the Crown Prosecutors in these offices are responsible for conducting prosecutions and related litigation in their respective areas.

In addition, Branch lawyers appear in cases of child and adult protection on behalf of the Minister of Family and Community Services under the *Family Services Act* and act on behalf of the Central Authority in cases of international custody orders enforcement.

The Branch provides advice and guidance in investigations and prosecutions to law enforcement officers in the Province and participates in the development and implementation of criminal law policies. The Branch provides assistance to the Chief Coroner by designating Crown Prosecutors to aid in the presentation of evidence at Coroner's inquests. The Branch also acts as counsel to the Attorney General appearing before the New Brunswick Board of Review established pursuant to s. 672.5 of the *Criminal Code of Canada*.

Direction des services des poursuites publiques

Énoncé de mission

Obtenir justice conformément aux lois et aux règlements. Cette fonction publique extrêmement importante doit être exercée en faisant preuve de fermeté, d'équité et d'un sens inné de la dignité, toujours en quête de la vérité.

La Direction des poursuites publiques représente le procureur général dans la poursuite des auteurs d'infractions prévues par le *Code criminel du Canada*, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et d'autres lois fédérales et provinciales devant tous les tribunaux de la province. Elle représente également le procureur général dans les appels connexes devant les cours d'appel à tous les échelons.

La Direction compte un bureau central et six bureaux régionaux dans la province, chacun dirigé par un procureur de la Couronne régional. Les procureurs de la Couronne de la Direction aident à déterminer, à l'étape d'autorisation préalable à l'accusation, s'il y a lieu ou non d'intenter des poursuites en fonction des éléments de preuve fournis par les autorités policières. Il s'agit de déterminer s'il y a matière raisonnable à condamnation et s'il est davantage probable qu'un juge impartial des faits instruit conformément au droit rende un verdict de culpabilité plutôt qu'un verdict d'acquiescement. Lorsque des inculpations donnent lieu à un procès, les procureurs de la Couronne sont chargés de diriger les poursuites et les instances qui s'y rapportent dans leur région respective.

De plus, les avocats de la Direction représentent le ministre des Services familiaux et communautaires, conformément à la *Loi sur les services à la famille*, dans des affaires ayant trait à des demandes de protection d'enfants et d'adultes, et agissent au nom de l'autorité centrale en ce qui concerne l'exécution d'ordonnances de garde internationales.

La Direction conseille et guide les agents chargés de l'application des lois dans la province en matière d'enquêtes et de poursuites et participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de lignes directrices relatives au droit criminel. La Direction soutient le coroner en chef en désignant des procureurs de la Couronne pour l'aider relativement à la présentation de la preuve dans le cadre de ses enquêtes. La Direction agit également à titre de conseiller juridique du procureur général lorsqu'il est partie à une action devant la commission d'examen sous le régime de l'article 672.5 du *Code*

Working out of the central office, the Director of Public Prosecution Services Branch provides legal advice to the Attorney General in matters regarding the administration and enforcement of criminal justice in the Province.

The Branch also assists the Attorney General of Canada in matters under the *Extradition Act* and the *Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act*.

The Branch is firmly committed to participating in the development of criminal prosecution policy and standards. To that end the Branch is a member of the Federal/Provincial/Territorial Heads of Prosecutions Committee (HOP). The Branch's participation on this committee shall continue to be a priority.

The Branch participates in various federal, provincial and territorial working groups on such broad-ranging subjects as restorative justice, Aboriginal and treaty rights issues, spousal abuse policies, high risk offenders, DNA databanks, National Sex Offender Registry, the Wrongfully Convicted, intimidation of justice officials, best practices in mega cases, organized crime legislation, telemarketing fraud, information technology and also participates in consultations with federal, provincial and territorial criminal justice officials regarding proposed amendments to the *Criminal Code of Canada*.

The Branch is a member of the International Association of Prosecutors (IAP). The objective of the Association is the promotion of fair, effective, impartial and efficient prosecution of criminal offences, and the promotion of high standards and principles in the administration of criminal justice. The Branch signed a Compliance Certificate in June 2004 accepting as minimum standards in this Province the IAP "Standards of Professional Responsibility and Statement of the Essential Duties and Rights of Prosecutors".

criminel du Canada.

Au bureau central, le directeur des poursuites publiques, à titre de sous-procureur général adjoint des services des poursuites publiques, fournit au procureur général des avis juridiques sur des questions relatives l'administration du droit pénal ainsi qu'à son application dans la province.

La Direction aide aussi le procureur général du Canada dans les instances relevant de la *Loi sur l'extradition* et de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle*.

La Direction tient à participer à l'élaboration des principes directeurs et des normes en matière de poursuites pénales. C'est la raison pour laquelle elle est membre du Comité fédéral-provincial-territorial des directeurs des poursuites pénales (DPP). La participation de la Direction aux travaux de ce comité continuera d'être une priorité.

La Direction participe aux activités de plusieurs groupes de travail composés de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux relativement à des questions telles que la justice réparatrice, les Autochtones et les droits issus des traités, les politiques en matière de violence conjugale, les contrevenants à risque élevé, les banques de données génétiques, le Registre national des délinquants sexuels, les personnes condamnées à tort, l'intimidation des membres du système judiciaire, les pratiques exemplaires dans le cadre des méga-procès, les mesures législatives à l'endroit du crime organisé, le télémarketing frauduleux et la technologie de l'information. Elle participe également à des consultations avec des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux du système de justice pénale en ce qui concerne les projets de modification du *Code criminel* du Canada.

La Direction est membre de l'Association internationale des procureurs et poursuivants (AIPP). Cette association a pour objectif de promouvoir la poursuite efficace, équitable, impartiale et efficiente des infractions pénales et l'adoption de normes et de principes stricts en ce qui concerne l'administration de la justice pénale. En juin 2004, la Direction a signé un certificat de conformité par lequel elle a accepté comme normes minimales dans la province les *Normes de responsabilité professionnelle et déclaration des droits et devoirs essentiels des procureurs et poursuivants* de l'AIPP.

Highlights

- The Branch assisted the Muriel McQueen Ferguson Centre for Family Violence Research on the study of conditional sentences in domestic violence cases. This assistance was in the form of providing access of crown files on a confidential basis for the purpose of the study.
- On March 20, 2003, the Right Honourable Antonio Lamer, retired Chief Justice of the Supreme Court of Canada was appointed Commissioner by the Lieutenant Governor of Newfoundland to inquire into the cases of Ronald Dalton, Gregory Parsons and Randy Druken.

In June 2006 former Chief Justice of the Supreme Court of Canada, Antonio Lamer released the report of his Commission of Inquiry Pertaining to the Cases of Ronald Dalton, Gregory Parsons and Randy Druken. Of interest to our Branch was the case of Gregory Parsons. He had been charged with second degree murder and convicted but later cleared when DNA analysis proved he did not commit the murder. In his report, Justice Lamer, in the matter of Gregory Parsons, recommended that a review of Public Prosecutions be undertaken with a view of taking steps to eliminate wrongful convictions. To this end, our Branch made the report required reading by all prosecutors and seminars were held throughout the Province. Issues studied were: adequate personnel, continuing education and modernization of offices. Much attention was directed to guarding against "tunnel vision" when recommending charges.

- Participated at the Université de Moncton Law School mock trials for the McKelvey Cup. Teams represented were Dalhousie, UNB and Université de Moncton Law Schools. Université de Moncton won the event.
- Crown counsel in the Branch participated with colleagues in the justice system to present several lectures, training programs and panel discussions at the Canadian Bar Association Criminal Law Conference; Canadian Bar

Faits marquants

- La Direction a contribué à une étude du Centre Muriel McQueen Ferguson pour la recherche sur la violence familiale portant sur les peines avec sursis imposées dans des cas de violence familiale en donnant accès, à titre confidentiel, aux dossiers des procureurs de la Couronne pour les fins de l'étude.
- Le 20 mars 2003, le lieutenant-gouverneur de Terre-Neuve a demandé au très honorable Antonio Lamer, juge en chef de la Cour suprême du Canada à la retraite, d'enquêter sur les cas de Ronald Dalton, Gregory Parsons et Randy Druken.

La commission d'enquête Lamer sur les cas de Ronald Dalton, Gregory Parsons et Randy Druken a publié son rapport en juin 2006. La Direction avait un intérêt particulier dans le cas de Gregory Parsons. Il avait été déclaré coupable de meurtre au deuxième degré, mais avait plus tard été acquitté après qu'une analyse génétique a prouvé qu'il n'avait pas commis le meurtre. Dans la partie de son rapport visant le cas de Gregory Parsons, M. le juge Lamer a recommandé la tenue d'un examen des services de poursuites publiques en vue de prendre des mesures visant à éliminer les condamnations injustifiées. À cette fin, la Direction a exigé que tous les procureurs de la Couronne lisent ce rapport et des séminaires à cet égard ont été organisés dans l'ensemble de la province. Des questions comme le caractère adéquat du personnel, l'éducation permanente et la modernisation des bureaux ont été examinées. L'accent a été placé sur l'importance de ne pas manquer de perspective lorsque vient le temps de recommander que des accusations soient portées.

- La Direction a participé au tribunal-école de la faculté de droit de l'Université de Moncton, auquel participaient des équipes des facultés de droit de l'Université Dalhousie, de l'UNB et de l'Université de Moncton. Ce sont les représentants de l'Université de Moncton qui ont remporté les grands honneurs et reçu la coupe McKelvey.
- Les procureurs de la Couronne de la Direction ont participé, avec des collègues du système judiciaire, à la présentation de plusieurs exposés, programmes de formation et débats de spécialistes à l'occasion de la Conférence

Association Mid-Winter Presentation; and the National Judicial Institute. Branch staff also served as faculty members for the Canadian Federation of Law Societies National Criminal Law Program in July 2006 and assistance in coordinating criminal law courses for bar admission students of both UNB Law School and Université de Moncton Law School.

- Due to the increasing volume of seizures originating from criminal activities the Provincial Proceeds of Crime Section has added one more prosecutor to process forfeiture orders through the courts.
- New Brunswick Public Prosecution Services is the first in Canada as a provincial authority (a body other than a Correctional Centre) to have live connection to Correctional Service of Canada for information on prisoners in preparing our Dangerous Offender/Long Term Offender applications before the courts. The information will also be valuable for us to keep better control of dangerous and violent offenders within the province.
- The Department of Public Safety Canada is creating a national DNA missing persons index (mpi). the primary purpose of a national DNAMPI will be to identify found human remains and advance missing persons investigations. One of our prosecutors has been identified as an expert in the field of DNA evidence and as such has been named to this working group to bring Atlantic Canada's perspective to this national initiative.

sur le droit pénal de l'Association du Barreau canadien et de l'assemblée mi-hivernale de l'Association du Barreau canadien, ainsi que devant l'Institut national de la magistrature. Les employés de la Direction ont également agi à titre de membres du corps enseignant du Programme national de droit pénal de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada en juillet 2006 et ils ont aidé à coordonner les cours de droit pénal préalables à l'admission au Barreau à l'intention des étudiants des facultés de droit de l'UNB et de l'Université de Moncton.

- En raison de l'augmentation des cas de saisie découlant d'activités criminelles, l'Unité mixte provinciale sur les produits de la criminalité a ajouté un autre procureur à ses effectifs pour le traitement judiciaire des ordonnances de confiscation.
- La Direction des services des poursuites publiques du Nouveau-Brunswick est le premier organe de compétence provinciale au Canada, autre qu'un établissement correctionnel, à être branché en direct au système du Service correctionnel du Canada afin d'obtenir des renseignements sur les détenus pour l'aider à déposer ses requêtes devant les tribunaux relativement aux désignations de délinquants dangereux ou à contrôler. Cette information permettra également de contrôler plus rigoureusement les délinquants dangereux et violents dans la province.
- Le ministère de la Sécurité publique du Canada est en voie de créer un fichier national de données génétiques sur les personnes disparues. Cette initiative vise principalement à faciliter l'identification des restes humains et les enquêtes sur les personnes disparues. Il a été déterminé qu'un des procureurs de la Couronne de la Direction est un expert dans le domaine des éléments de preuve provenant de l'analyse d'ADN. Il a par conséquent été nommé à ce groupe de travail pour représenter le Canada atlantique dans le cadre de cette initiative nationale.

Committees and Specialists

- Several committees remain very active. These include: Prevention of Wrongful Convictions; Policy and Guidelines; Domestic Violence and Case Consultation and Risk Management.

- Workload Committee

Criminal cases are becoming increasingly more complex and the evidence more voluminous. Some cases can take months of preparation and months to prosecute. This is challenging for a relatively small prosecution service.

A Case Weighting Matrix has been established to assist in prioritizing cases and allocating resources. This is necessary in the continued development of an efficient and effective public prosecution service.

- Criminal prosecutions are increasingly becoming more reliant on forensic testing and findings. This creates a heavy demand on the national forensic laboratories. Because of a need to prioritize forensic testing, especially in DNA analysis, the Branch became an active member of the Forensic Laboratory Services Region Consultation Committee (Atlantic Region). This committee was established by the Director General of the National Forensic Science and Identification Services as a mechanism for regional consultations on issues such as timeliness of service, priority setting, efficiency of operations, actions to be taken to achieve continuous client satisfaction and regional concerns affecting forensic laboratory services.

- Appeals Specialist

The Appeals Specialist is a senior Crown Prosecutor with extensive experience before the New Brunswick Court of Appeal and the Supreme Court of Canada.

Comités et spécialistes

- Plusieurs comités continuent d'être très actifs, dont le comité de révision des condamnations, le comité sur les directives et les marches à suivre, le comité sur la violence familiale et le comité consultatif sur la gestion des dossiers et des risques.

- Comité sur la charge de travail

Les instances criminelles sont de plus en plus complexes et l'ensemble de la preuve est de plus en plus volumineux. Certaines instances exigent des mois de préparation et il faut beaucoup de temps pour tenter les poursuites. Cette réalité représente un défi imposant pour un service de poursuite de taille relativement modeste.

Une matrice d'évaluation de la charge de travail des dossiers a été mise sur pied afin d'aider à établir les priorités et faciliter l'attribution des ressources. Ce système, qui comprend une fonction de chronométrage, sera mis à l'essai au cours du prochain exercice. Cette initiative est nécessaire pour assurer le maintien d'un service de poursuites publiques efficace.

- Les poursuites criminelles dépendent de plus en plus des analyses judiciaires et de leurs résultats. Les services nationaux de laboratoire judiciaire sont ainsi de plus en plus occupés. Puisqu'il faut établir des priorités dans le domaine de l'analyse judiciaire, particulièrement en ce qui a trait à l'analyse génétique, la Direction est devenue un membre actif du comité de consultation des Services nationaux de laboratoire judiciaire pour la région de l'Atlantique. Ce comité a été mis sur pied par le directeur général des Services des sciences judiciaires et de l'identité à titre de mécanisme de consultation régionale sur des questions comme la rapidité du service, l'établissement des priorités, l'efficacité des opérations, les mesures à prendre pour continuer à veiller à la satisfaction des clients et les préoccupations régionales ayant des répercussions sur les services de laboratoire judiciaires.

- Conseiller juridique en matière d'appel

Le conseiller juridique en matière d'appel est un procureur de la Couronne chevronné qui possède une vaste expérience devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick et la Cour suprême du Canada.

One of the goals is to develop and monitor an appeals section that will effectively appeal complicated matters. This person will also offer guidance to all prosecutors involved in appeals before these courts.

La Direction vise à mettre sur pied une unité des appels qui la guidera efficacement dans les cas d'appels complexes. Pour le moment, le conseiller juridique en matière d'appel fournit des conseils et du soutien aux procureurs de la Couronne concernant les appels devant ces tribunaux.

Administrative Services Division

Administrative Services Division supports the Department in meeting its mission, goals and objectives through the provision of quality support, advice, consultation, monitoring and coordinating services to all managers and employees in the areas of departmental services, financial services, human resources, information systems and facilities management. It also oversees the expropriation advisory function

Facilities Management

Facilities Management is responsible for planning, coordinating, budgeting and implementing major capital projects, capital improvement projects and managing office accommodations for the Department throughout the province.

Highlights

Moncton Courthouse – Design Development Stage was reached in July 2006 and Design progressed to approximately 60% of Construction Drawings completion.

Saint John Courthouse – Schematic Design Stage was reached Oct 2006 and Design continued on the Design Development Stage.

Capital Improvements:

Bathurst:

A new secure prisoner dock was built in courtroom B.

Fredericton:

Renovations were made to a supernumerary office. A new demountable secure prisoner dock was constructed for the Court of Appeal courtroom.

Division des services administratifs

La Division des services administratifs appuie le ministère de la Justice et de la Consommation dans la réalisation de sa mission, de ses buts et de ses objectifs en offrant aux gestionnaires et aux employés un soutien de qualité, des conseils ainsi que des services de consultation, de surveillance et de coordination dans les secteurs des services ministériels, des services financiers, des ressources humaines, des systèmes informatiques et de la gestion des installations. Elle supervise en outre la fonction consultative de l'expropriation.

Gestion des installations

Le Service de la gestion des installations est chargé de la planification, de la coordination, de la budgétisation et de la mise en œuvre des grands projets d'immobilisation et des projets d'amélioration des immobilisations, de même que de la gestion des locaux à bureaux du Ministère dans toute la province.

Faits marquants

Palais de justice de Moncton – Le stade de l'avant-projet a été atteint en juillet 2006 et environ 60 p. 100 du dessin d'exécution est terminé.

Palais de justice de Saint-Jean – L'étape de l'étude-conception a été franchie en octobre 2006 et le travail de conception s'est poursuivi au stade de l'avant-projet.

Améliorations des immobilisations :

Bathurst :

Un nouveau banc des accusés sécuritaire a été construit dans la salle d'audience B.

Fredericton :

Le bureau des juges surnuméraires a été rénové. Un nouveau banc des accusés sécuritaire démontable a été construit dans la salle d'audience de la Cour d'appel.

A robing area was constructed for the Chief Justice of the Court of Appeal.

The locking mechanism for the third holding cell was changed to match the locking mechanism in the other two holding cells.

New offices for the FSOS development team were completed.

Edmundston:

New secure counter and door access for Provincial Court office was finished.

Tracadie:

Courtroom wiring infrastructure for electronic evidence presentation was done.

Expropriations Advisory Officer

The Expropriations Advisory Officer, pursuant to the *Expropriation Act*, reviews expropriation proposals and holds public hearings on disputes over proposed property expropriations. The function of the Expropriations Advisory Officer, as an independent advisor on the merits of expropriation proposals, has evolved as an effective, cost-efficient alternative to the previous Advisory Board. The Expropriations Advisory Officer has fulfilled this role on a contractual basis since 1989. A comparison of activities for 2005 and 2006 is shown in the following table

Un vestiaire a été construit pour le juge en chef de la Cour d'appel.

Le mécanisme de verrouillage de la troisième cellule de détention provisoire a été changé de façon à ce qu'il corresponde à celui des deux autres cellules.

De nouveaux bureaux ont été aménagés pour l'équipe du projet de développement du SOSF.

Edmundston :

Les travaux sont terminés pour l'aménagement d'un nouveau comptoir et d'une nouvelle porte sécuritaire pour le greffe de la Cour provinciale.

Tracadie :

L'infrastructure de câblage de la salle d'audience pour la présentation de preuve par voie électronique a été mise en œuvre.

Commissaire consultatif de l'expropriation

Conformément à la *Loi sur l'expropriation*, le commissaire consultatif de l'expropriation étudie les projets d'expropriation et tient des audiences publiques sur les contestations qui en découlent. La fonction de ce commissaire, qui est un conseiller indépendant évaluant les projets d'expropriation, s'est révélée une solution plus efficace et plus rentable que le conseil consultatif auparavant en place. Le commissaire exerce ses fonctions à contrat depuis 1989. Le tableau suivant compare les activités du commissaire en 2005 et 2006.

Table / Tableau 1

Comparative Statistical Summary, Expropriations Advisory Officer by Calendar Year
Tableau statistique comparatif, Commissaire consultatif en matière d'expropriation,
par année civile

Activities / Activités	2005	2006
Notices of intention to expropriate /Avis d'intention d'exproprier	28	41
Properties involved in proposed expropriations / Biens visés par des projets d'expropriation	359	504
Owners of property involved in proposed expropriations / Propriétaires visés par des projets d'expropriation	400	769
Expropriations by Order-in-Council, non-objection, or objection / Expropriations réalisées par décret en conseil sans opposition ou après retrait de l'opposition	24	10
Expropriations with hearings scheduled or limitation on objection period not yet expired / Expropriations pour lesquelles une audience est prévue ou dont les délais d'opposition ne sont pas encore expirés	5	0
Hearings / Audiences	4	19

Financial Services Branch

The Financial Services Branch provides advice and support to senior management, departmental managers, and staff. It maintains the operational accounting function by providing financial consulting, budgeting, monitoring, accounting services, and revenue and expenditure forecasting as well as various payment functions. Specific responsibilities include paying vendors, victims and beneficiaries, processing expense claims, receiving revenue, as well as maintaining accounting records of the Department's expenditure, revenue and trust accounts.

Specific support is provided to senior management through the preparation of Public Accounts, Main Estimates, Budget, and required Board of Management documentation. In addition the Branch provides business case analysis of the financial impact of major Departmental initiatives.

The Departmental Services Unit includes inventory management of office furniture and equipment, telephone systems and general services (i.e. vehicle policy, parking, etc.).

Direction des services financiers

La Direction des services financiers fournit des conseils et des services de soutien aux hauts fonctionnaires, aux gestionnaires et aux employés du Ministère et elle assume la responsabilité de la comptabilité sur le plan opérationnel en offrant des services de consultation financière, de budgétisation, de surveillance, de comptabilité, de prévision des recettes et des dépenses et de règlement de comptes divers. Elle est chargée de payer les fournisseurs, les victimes et les prestataires, de traiter les demandes de remboursement de dépenses, de percevoir les recettes et de garder à jour les livres comptables des dépenses, des recettes et des comptes en fiducie du ministère de la Justice.

La Direction fournit des services de soutien particulièrement à la haute direction pour la préparation des comptes publics, du budget principal, des prévisions budgétaires et des documents requis par le Conseil de gestion. De plus, la Direction se charge de l'analyse de rentabilisation des répercussions financières des grands projets du Ministère.

L'unité de la gestion des services ministériels comprend la gestion des stocks de meubles et de matériel de bureau, des systèmes téléphoniques et des services généraux (directives au sujet des véhicules, stationnement, etc.).

Highlights

- The Branch completed two key financial reports detailing the Departments' expenditure growth from 1998/99-2006/2007 and comparing that growth to four similar provinces across Canada.
- The Branch coordinated the Departmental budget process in response to reduction targets established by central government.
- Staff contributed significant expertise to various projects including the F.S.O.S. Renewal Project in designing and testing payment processes, establishing an accurate business case in exploring the potential transfer of the Rentalsman Program to Service New Brunswick, and in completing important background research in the creation of the Office of the Public Trustee.
- The Branch introduced a new budget forecasting and monitoring tool for Departmental managers and funded the acquiring of Oracle licenses to support the same initiative.

Human Resource Services Branch

The Human Resource Services Branch provides leadership to two Departments; Department of Justice and Consumer Affairs and Office of the Attorney General, on human resource planning, compensation and benefits administration, recruitment and selection, classification, labour relations, training and development, performance management, change management, organizational development, and human resource policy and program implementation.

Faits marquants

- La Direction a préparé deux rapports financiers importants qui détaillent l'augmentation des dépenses du Ministère de 1998-1999 à 2006-2007, comparant cette croissance à la situation de quatre autres provinces semblables du Canada.
- La Direction a veillé à la coordination du processus budgétaire du Ministère conformément aux objectifs de réduction budgétaire établis par le gouvernement.
- Les membres du personnel de la Direction ont appliqué leurs vastes connaissances à diverses initiatives, notamment en mettant sur pied et à l'essai des processus de paiement dans le cadre du projet de renouvellement du SOSF, en préparant une analyse de rentabilisation détaillée concernant la possibilité d'affecter la responsabilité des services des médiateurs des loyers à Services Nouveau-Brunswick, ainsi qu'en effectuant d'importantes recherches de base relativement à la création du Bureau du curateur public.
- La Direction a aussi mis en œuvre un nouvel outil de prévision et de surveillance budgétaire pour les gestionnaires du Ministère et a fourni les fonds nécessaires pour faire l'acquisition des licences de l'entreprise Oracle en appui de cette initiative.

Direction du service des ressources humaines

La Direction du service des ressources humaines s'occupe de la planification des effectifs, de l'administration de la rémunération et des avantages sociaux, du recrutement et de la sélection, de la classification, des relations de travail, de la formation et du perfectionnement, de la gestion du rendement, de la gestion du changement, du développement organisationnel et de la mise en œuvre de directives et de programmes liés aux ressources humaines pour le compte de deux organismes, soit le ministère de la Justice et de la Consommation et le Cabinet du procureur général.

Highlights

- Split the Office of the Attorney General from the Department of Justice and Consumer Affairs
- Created the Office of the Public Trustee (established, classified and recruited positions)
- Developed, organized and delivered Retirement Information Sessions in Moncton, Fredericton, Saint John and Bathurst.
- Transferred Pensions Branch from the former Department of Training and Employment Development
- Introduced Behavioral Event Interviewing techniques into recruitment
- Developed succession plans for all Branches of the Office of the Attorney General and Justice and Consumer Affairs
- Created new personnel files to comply with Protection of Personal Information legislation

Information Management and Technology Branch

The Branch provides information management and technology services to the Department including management of infrastructure (office automation, e-mail, calendaring, electronic filing, internet); customized applications; help desk support; project management; system development; and information planning. The four main functional groups are as follows:

The Infrastructure group provides:

Network Services

- plans for and maintains a province wide infrastructure enabling electronic communication, file transfer and client server system deployment;

Faits marquants :

- Le Ministère a été scindé en deux pour former le ministère de la Justice et de la Consommation et le Cabinet du procureur général.
- La Direction a contribué à la création du Bureau du curateur public, notamment en s'occupant de la classification des postes et du recrutement des effectifs.
- Elle a conçu, organisé et offert des séances d'information sur la retraite à Moncton, Fredericton, Saint-Jean et Bathurst.
- Elle a procédé au transfert de la Direction des pensions de l'ancien ministère de la Formation et du Développement de l'emploi.
- Elle a également intégré au processus de recrutement les techniques d'entrevue axée sur le comportement.
- Elle a dressé des plans de relève pour toutes les directions du ministère de la Justice et de la Consommation et du Cabinet du procureur général.
- Elle a créé de nouveaux dossiers sur le personnel pour respecter les dispositions législatives sur la protection des renseignements personnels.

Direction de la technologie et de la gestion de l'information

La Direction fournit des services de gestion de l'information et de technologie au Ministère, notamment la gestion de l'infrastructure (bureautique, courrier électronique, agenda électronique, dossiers électroniques, Internet), les applications faites sur mesure, le service de dépannage, la gestion de projets, l'élaboration de systèmes et la planification de l'information. Quatre groupes principaux composent la Direction.

Le groupe de soutien de l'infrastructure fournit les services suivants :

Services de réseau

- entretien d'une infrastructure provinciale permettant la communication électronique, le transfert de fichiers et l'utilisation d'un système client-serveur;

- ensures information security requirements are met, including desktop and server virus protection;
- maintains and monitors province-wide WAN equipment for communication infrastructure.

Customer Services

- provides computer services, including hardware and software acquisitions, installations and upgrades for approximately 700 staff and 65 members of the Judiciary;
- maintains a Help Desk line for technical support to staff during office hours;
- upgrades, sets-up and monitors province-wide equipment (such as computers, printers, scanners, etc.) as part of the computing infrastructure;
- keeps technology current through fulfillment of the four year computer refresh plan.

The Applications Delivery group is responsible for:

- software maintenance and support for existing business systems applications including enhancements for internet and client-server applications;
- development of custom applications, new business system application acquisitions, systems integration and technology evaluations on software acquisitions;
- database maintenance and support.

The Business Systems Consulting group provides:

- technical advice to Departmental management on technological issues;

- respect des exigences relatives à la sécurité de l'information, notamment la protection antivirus des ordinateurs personnels et du serveur;
- entretien de l'équipement du réseau provincial pour l'infrastructure de communication et le suivi à cet égard.

Services à la clientèle

- services informatiques, y compris l'acquisition, l'installation et la mise à niveau du matériel informatique et des logiciels pour environ 700 employés et 65 membres de la magistrature;
- service d'aide technique au personnel pendant les heures de bureau (ligne de dépannage);
- mise à niveau, installation et suivi du matériel (ordinateurs, imprimantes, numériseurs, etc.) qui fait partie de l'infrastructure informatique provinciale;
- mise en œuvre du plan quadriennal de rajeunissement du parc d'ordinateurs afin de garder la technologie à jour.

Le groupe de la mise en œuvre des applications informatiques est chargé :

- de l'entretien des logiciels et du soutien pour les applications existantes des systèmes administratifs, y compris les améliorations pour Internet et les applications client-serveur;
- de l'élaboration d'applications faites sur mesure, de l'acquisition de nouvelles applications de systèmes administratifs, de l'intégration des systèmes et des évaluations technologiques en vue de l'acquisition de logiciels;
- de l'entretien et du soutien des bases de données.

Le groupe consultatif sur les systèmes administratifs :

- fournit des conseils techniques aux gestionnaires du Ministère sur les questions de technologie;

- advice on optimising the use of information management and information technology in service delivery;
- facilitation on implementation of technology, and business process change solutions for strategic initiatives;
- direction for business transformation projects;
- facilitation in strategic information planning and enterprise architecture;
- research of business requirements and best practices.

The Corporate Information group provides:

- a centralized records system for certain branches of the Department;
- assistance to managers and employees in the area of archival and records management;
- guidance and develops goals for the future automation for record and document management.

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch provides advice and support services to the Office of the Attorney General's overall corporate strategy and direction.

The Branch is responsible for strategic planning, represents the Office on numerous federal, provincial, and territorial committees, plays an integral role in policy development and program reviews, and provides executive support to the Attorney General and Deputy Attorney General.

- fournit des conseils sur la façon d'optimiser la gestion de l'information et l'utilisation de la technologie de l'information pour la prestation des services;
- facilite la mise en œuvre de la technologie et de solutions ayant trait aux processus opérationnels pour les initiatives stratégiques;
- offre des conseils pour les projets de transformation des activités;
- facilite la planification de l'information stratégique et de l'architecture d'entreprise;
- offre des services de recherche portant sur les besoins fonctionnels et les meilleures pratiques.

Le groupe de gestion de l'information ministérielle :

- tient un système de dossiers centralisé à l'intention de certaines directions du Ministère;
- aide les gestionnaires et les employés en matière de tenue des archives et de gestion des dossiers;
- fournit un encadrement et fixe des objectifs pour l'automatisation future de la gestion des dossiers et des documents.

Direction de la politique et de la planification

La Direction de la politique et de la planification fournit des conseils et des services de soutien relativement à la stratégie, aux politiques et à l'orientation du Cabinet du procureur général.

La Direction est responsable de la planification stratégique. Des membres de son personnel représentent le Cabinet au sein de nombreux comités regroupant des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Elle joue un rôle clé dans l'élaboration des politiques, ainsi que la conception et l'élaboration de programmes. Elle offre aussi des services de soutien administratif au procureur général et au procureur général adjoint.

Highlights:

Policy and Planning was involved in a number of major projects in the 2006-2007 fiscal year. Among these, the Branch:

- Coordinated the review of all submissions to the Policy and Priorities Committee.
- Provided legislative coordination services for the Office of the Attorney General.
- Provided policy support to the development of legislative initiatives related to fine enforcement under the *Provincial Offences Procedure Act*.
- Provided policy support to the development of legislation related to the management of seized and forfeited assets that are the proceeds of crime.
- Coordinated federal, provincial and territorial activities, and represented the Office of the Attorney General on a number of federal, provincial and territorial committees and working groups, including: Coordinating Committee of Senior Officials – Criminal Justice and several of its subcommittees and Coordinating Committee of Senior Officials – Youth Justice.
- Participated in a study of conditional sentencing in domestic violence cases with the Muriel McQueen Fergusson Foundation.
- Provided support to the Office of the Attorney General with respect to judicial proceedings related to the judicial remuneration process for Provincial Court judges

Faits marquants :

La Direction de la politique et de la planification a participé à plusieurs initiatives importantes au cours de l'exercice financier 2006-2007, dont les suivantes :

- Elle a coordonné l'examen de toutes les présentations du Ministère au Comité des politiques et des priorités du Cabinet.
- Elle a assuré la coordination des travaux législatifs du Cabinet du procureur général.
- Elle a fourni des services de soutien stratégique relativement à l'élaboration de mesures législatives pour la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales*.
- Elle a fourni des services de soutien stratégique relativement à l'élaboration de dispositions législatives sur la gestion des produits de la criminalité qui sont saisis et confisqués.
- Elle a coordonné la participation du Cabinet du procureur général aux activités incluant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en plus de représenter le Cabinet au sein de nombreux comités et groupes de travail composés de représentants de ces mêmes ordres de gouvernement, dont le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur le droit pénal et plusieurs de ses sous-comités, ainsi que le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur la justice pour adolescents.
- Elle a participé à une étude sur les condamnations avec sursis dans les cas de violence familiale, en collaboration avec la Fondation McQueen Fergusson.
- Elle a fourni des services de soutien au Cabinet du procureur général relativement aux procédures judiciaires liées à la rémunération des juges de la Cour provinciale.

Communications Branch

The role of the communications Branch is to provide public awareness of departmental programs, policies and services. The Branch is responsible for public communication and education/awareness programs, as well as providing strategic communication planning and advise to the minister and senior managers of communication issues, writing news releases, speeches, and providing ministerial support and coordinating activities related to the Legislative Assembly, and managing the Department's web page.

The Branch prepares news releases, advertisements, speaking notes and briefing notes for the Department and coordinates publication of the Department's annual report. The Branch also coordinates departmental news conferences and events.

The Communications Director, acting as spokesperson for the Department, responds to inquiries from the media and the public in regard to departmental services, programs, policies and decisions.

Direction des communications

La Direction des communications est responsable des communications publiques; son personnel fournit des services de planification stratégique et conseille le procureur général et les hauts fonctionnaires en matière de communications, rédige des communiqués et des discours, fournit des services de soutien et coordonne les activités liées à l'Assemblée législative. La Direction veille également à la gestion du site Web.

La Direction prépare des communiqués, des notes d'allocution et des notes de synthèse et coordonne la publication du rapport annuel. Elle assure également la coordination des événements et des conférences de presse du ministère.

Le directeur des communications, à titre de porte-parole, répond aux demandes de renseignements des médias et du public relativement aux services, programmes, politiques et décisions du ministère.

Appendices

I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Attorney General and administered by the Office of the Attorney General

Absconding Debtors
Age of Majority
Arbitration
Arrest and Examinations
Assignments and Preferences

Canadian Judgments
Charter Compliance Acts
Class Proceedings
Conflict of Laws Rules for Trusts
Contributory Negligence
Criminal Prosecution Expenses
Crown Debts
Crown Prosecutors

Defamation
Demise of the Crown
Devolution of Estates

Easements
Electronic Transactions
Entry Warrants
Escheats and Forfeitures
Evidence
Executors and Trustees
Expropriation

Factors and Agents
Fatal Accidents
Foreign Judgments
Frustrated Contracts

Garnishee
Great Seal
Guardianship of Children

Habeas Corpus

Infirm Persons
Inquiries
Interjurisdictional Support Orders
International Child Abduction
International Commercial Arbitration
International Sale of Goods
International Trusts
International Wills
Interpretation
Interprovincial Subpoena
Judges Disqualification Removal

Annexes

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du Procureur général et mises en application par le cabinet du Procureur général

Accidents mortels
Actes d'intrusion
Age de la majorité
Arbitrage
Arbitrage commercial international
Archives publiques
Arrestations et interrogatoires
Auteurs de délits civils

Biens
Biens en déshérence et déchéances
Biens matrimoniaux

Cautionnements
Cessions et préférences
Concessions accordées par la Nouvelle-Écosse
Concordance des lois avec la Charte
Conseillers de la Reine et leur préséance
Contrats inexécutables
Créances de la Couronne

Débiteurs en fuite
Dévolution des successions
Diffamation
Droit de rétention de l'entreposeur
Droit de rétention des bûcherons
Droit successoral
Droits de rétention sur les biens personnels

Enlèvement international d'enfants
Enquêtes
Établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien
Exécuteurs testamentaires et fiduciaires
Exécution réciproque des jugements
Expropriation
Extraits de jugement et les exécutions

Facteurs et agents
Fiducies internationales
Frais de poursuites criminelles

Grand sceau

Habeas corpus

Imprimeur de la Reine
Interprétation
Interruption des services postaux

Judicature	Jugements canadiens Jugements étrangers
Law Reform	
Liens on Goods and Chattels	Loi portant correction de lois
Limitation of Actions	
Marital Property	Mandats d'entrée
Mechanics' Lien	Négligence contributive
Memorials and Executions	Non-récusation des juges
	Notaires
Notaries Public	
Nova Scotia Grants	Opérations électroniques
	Organisation judiciaire
Postal Services Interruption	
Presumption of Death	Personnes déficientes
Proceedings Against the Crown	Prescription
Property	Présomption de décès
Protection of Persons Acting Under Statute	Présomptions de survie
Provincial Offences Procedure	Preuve
Provincial Offences Procedure for Young Persons	Preuves littérales
Provision for Dependants	Privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux
Public Records	Procédure applicable aux infractions provinciales
	Procédure relative aux infractions provinciales applicable aux adolescents
Queen's Counsel and Precedence	Procédures contre la Couronne
Queen's Printer	Procureurs de la Couronne
*Quieting of Titles	Protection des personnes chargées de l'exécution de la loi
	Protection des salariés
Reciprocal Enforcement of Judgments	Provision pour personnes à charge
Reciprocal Recognition and Enforcement of Judgments in Civil and Commercial Matters, An Act Respecting the Convention Between Canada and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and Providing for the Reciprocal Recognition and Enforcement of Judgments in Civil and Commercial Matters	Récépissés d'entrepôt
Regulations	Reconnaissance et exécution réciproques des jugements en matière civile et commerciale, Loi concernant la Convention entre le Canada et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour assurer la reconnaissance et l'exécution réciproques des jugements en matière civile et commerciale
Removal of Archaic Terminology from the Acts of New Brunswick	Recours collectifs
	Redressement des opérations de prêt exorbitantes
Sale of Goods	Réforme du droit
Sale of Lands Publication	Règlements
Statute Law Amendment	Règles de conflit de lois en matière de fiducie
Statute of Frauds	Révision des lois
Statute Revision	
Storer's Lien	Saisie-arrêt
Succession Law Amendment	Servitudes
Surety Bonds	Subpoenae interprovinciaux
Survival of Actions	Suppression de terminologie archaïque dans les Lois du Nouveau-Brunswick
Survivorship	Survie des actions en justice
Tortfeasors	Testaments
Trespass	Testaments internationaux
	Transmission de la Couronne
Unconscionable Transactions Relief	Tutelle des enfants
Wage-Earners Protection	
Warehouse Receipts	
Wills	
**Woodsmen's Lien	

*Validation des titres de propriété
 Vente de biens-fonds par voie d'annonces
 Vente d'objets
 Vente internationale de marchandises

*sera abrogée par la *Loi abrogeant la Loi sur la validation des titres* (L.N.-B. 2007, c.52)

*to be repealed by *An Act to Repeal the Quieting of Titles Act* (S.N.B. 2007, c.52)

**to be cited as *Woods Workers' Lien Act* as of November 1, 2007

STATUTES UNDER THE JURISDICTION OF THE MINISTER OF JUSTICE AND CONSUMER AFFAIRS AND ADMINISTERED BY A BOARD, COMMISSION, AGENCY OR OTHER BODY / LOIS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU MINISTRE DE LA JUSTICE ET DE LA CONSOMMATION ET MISES EN APPLICATION PAR UNE COMMISSION, UN CONSEIL OU AUTRE ORGANISME	
Statute / Loi	Administering body / Organisme
* Public Trustee * Curateur public	Office of the Public Trustee Bureau du Curateur public
Securities Valeurs mobilières	New Brunswick Securities Commission Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick
_____	_____
* subject to proclamation	* doit faire l'objet d'une proclamation

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Revenues

for the year ended 31 March 2007

Provenance des recettes au compte ordinaire, à but spécial et agence à opération spécial
pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

Ordinary Revenue / Recettes au compte ordinaire	\$ Value Valeur \$
Return on Investment / Rendement du capital investi	
Other Interest Income / Autres intérêts créditeurs	3
Total Return on Investment / Rendement du capital investi	\$ 3
Sale of Goods and Services / Ventes de biens et services	
Queen's Printer / Imprimeur de la Reine	193,857
Total Sale of Goods and Services / Total des ventes de biens et services	\$ 193,857
Fines and Penalties / Amendes et intérêts de pénalisation	
Court Costs - Recoveries / Frais judiciaires - recouvrements	2,000
Total Fines and Penalties / Total des amendes et des peines pécuniaires	\$ 2,000
Miscellaneous / Recettes diverses	
Government Assigned Vehicles - Recoveries / Véhicules du gouvernement - recouvrements	0
Prior Years Expenditure Recoveries / Recouvrements des dépenses des années antérieures	0
NSF Cheque Charges	0
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses	0
Total Miscellaneous / Total des recettes diverses	\$ -
Total Ordinary Revenue / Recettes totales au compte ordinaire	\$ 195,860
Special Purpose Revenue	
Recettes au compte à but spécial	
Recoveries / Recouvrements	
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses	0
Total Special Purpose Revenue / Recettes au Compte à but spécial	\$ -
Total Departmental Revenue	
Recettes totales du ministère	
Total Departmental Revenue / Recettes totales du ministère	\$ 195,860

Individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding.

Il se pourrait que la somme des éléments ne corresponde pas exactement aux totaux partiels et finals en raison des arrondissements.

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES
Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures
for the year ended 31 March 2007 /
Provenance des dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial
pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

Ordinary Expenditures / Dépenses ordinaires	Total Expenditure / Dépenses totales		Attorney General / Procureur général
Personnel Services / Dépenses liées au personnel			
Civil Service Payroll / Feuille de paye des employés de la fonction publique	\$	11,541,538	\$ 11,541,538
Casual Payroll / Feuille de paye des employés occasionnels	\$	330,147	\$ 330,147
Employer's Group Benefit Costs / Coût des prestations collectives versées par l'employeur	\$	306,266	\$ 306,266
Other Employer Costs / Autres dépenses de l'employeur	\$	193,681	\$ 193,681
Workers' Compensation Board payments / Cotisations à la Commission des accidents du travail	\$	229	\$ 229
Total Personnel Services / Total des services du personnel	\$	12,371,860	\$ 12,371,860
Other Services / Autres services			
Advertising / Publicité	\$	5,714	\$ 5,714
Business Development, Marketing and Promotion Services / Services de développement des entreprises, de commercialisation et de promotion	\$	-	\$ -
Information Technology, Management and Network Services / Services de technologie de l'information, de gestion et de réseau	\$	564,969	\$ 564,969
Fees & Commissions / Droits et commissions	\$	78,873	\$ 78,873
Freight, Express / Fret, messageries	\$	136	\$ 136
Utilities and Real Property Taxes / Impôts fonciers et services publics	\$	-	\$ -
Laundry Service / Services de blanchissage	\$	206	\$ 206
Travel expenses - Minister / Frais de déplacement - Ministre	\$	-	-
Members' Expenses / Frais de déplacement - Députés	\$	-	-
Catering Services / Services de restauration	\$	-	-
Other Services / Autres services	\$	67,666	\$ 67,666
Building Services / Services liés aux immeubles	\$	17,531	\$ 17,531
Police & Security Services / Services de police et de sécurité	\$	1,301	\$ 1,301
Inspection Service / Services d'inspection	\$	450	\$ 450
Transportation & Storage Charges / Frais de transport et d'entreposage	\$	10,126	\$ 10,126
Postage / Frais de poste	\$	27,981	\$ 27,981
Other Worker Services / Autres ressources humaines	\$	-	-
Construction Fees / Frais de construction	\$	-	\$ -
Printing & Copying / Services d'imprimerie et de photocopie	\$	47,309	\$ 47,309

Rentals / Locations	\$	112,381	\$	112,381
Repair Services / Services de réparation	\$	2,969	\$	2,969
Professional Services / Services professionnels	\$	1,974,201	\$	1,974,201
Telephones Services / Services de téléphones	\$	129,414	\$	129,414
Travel Expenses / Frais de déplacement	\$	419,730	\$	419,730
Total Other Services / Total des autres services	\$	3,460,956	\$	3,460,956
Materials and Supplies / Matériel et fournitures				
Subscriptions / Abonnements	\$	150,354	\$	150,354
Clothing / Vêtements	\$	5,196	\$	5,196
Educational and Teaching Materials / Matériel didactique et pédagogique	\$	1,386	\$	1,386
Food / Nourriture	\$	5,148	\$	5,148
Household and Cleaning Supplies / Fournitures de ménage et produits de nettoyage	\$	-	\$	-
Vehicles, Machinery and Equipment Supplies and Parts Fournitures et pièces de véhicules, de matériel et d'outillage	\$	-	\$	-
Medical, Surgical and Laboratory Supplies / Fournitures médicales, chirurgicales et de laboratoire	\$	1,223	\$	1,223
Other Supplies / Autres fournitures	\$	2,606	\$	2,606
Stationery, Office Supplies and Forms / Papeterie, fournitures de bureau et formules	\$	68,729	\$	68,729
Computer Supplies / Fournitures pour ordinateurs	\$	137	\$	137
Structural Supplies / Matériaux de construction	\$	-	\$	-
Total Material and Supplies / Total du matériel et des fournitures	\$	234,779	\$	234,779
Property and Equipment / Biens et matériel				
Office Furniture / Meubles de bureau	\$	30,628	\$	30,628
Data Processing Equipment / Matériel informatique	\$	50,306	\$	50,306
Other Property and Equipment / Autres biens et matériel	\$	-	\$	-
Total Property and Equipment / Total des biens et du matériel	\$	80,934	\$	80,934
Contributions, Grants and Subsidies / Contributions et subventions				
Grants to Non-Profit Organizations / Subventions à des organismes sans but lucratif	\$	-	\$	-
Other Grants / Autres subventions	\$	3,258	\$	3,258
Total Contributions, Grants and Subsidies / Total des contributions et des subventions	\$	3,258	\$	3,258
Debt & Other Charges / Service de la dette et autres frais				
Refund of Previous Years' Revenues / Remboursement des recettes des années antérieures	\$	-	\$	-
Other Debt Charges / Autres frais relatifs à la dette	\$	-	\$	-
Other / Autres frais	\$	-	\$	-
Interest / Intérêts	\$	-	\$	-
Damage Claims / Réclamations pour dommages	\$	-	\$	-

Total Debt and Other Charges / Total du service de la dette et autres frais	\$ -	\$ -
Chargeback Recoveries / Contre-recouvrements		
Chargeback recoveries / Contre-recouvrements	\$ (1,929,079)	\$ (1,929,079)
Total Chargeback Recoveries / Total des contre-recouvrements	\$ (1,929,079)	\$ (1,929,079)
Total Ordinary Expenditures / Total des dépenses ordinaires	\$ 14,222,709	\$ 14,222,709

Individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding.

Il se pourrait que la somme des éléments ne corresponde pas exactement aux totaux partiels et finals en raison des arrondissements.

**III. Explanation of Variance Fiscal Year 2006/2007
Explication des écarts pour l'exercice 2006-2007**

**Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Expenditure /
Dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial**

Program / Programme	Original Budget / Budget initial	Appropriation Transfers / Transferts de crédits	Authorized	Actual Expended / Dépenses réelles	Variance
			Expenditure Level / Niveau de dépenses autorisées		(Over) Under / Écart (Plus) Moins
Attorney General / Procureur général	13,607.0	90.1	13,697.1	14,222.7	(525.6)
Total	13,607.0	90.1	13,697.1	14,222.7	(525.6)

Variances for program (over) under \$ 100,000 / Écarts (de plus) de moins de 100 000 \$:

The Public Prosecutions Services Branch had a deficit of \$1,070,000 for 2006-07. The major causes are:

La Direction des poursuites publiques a enregistré une perte de 1 070 000 \$ en 2006-2007, principalement en raison des facteurs suivants :

- a) Salary and operational costs associated with the Shippagan Riot created a deficit of approximately \$479,000. This matter consumed 3 full time crown prosecutors, one administrative support, and a separate office establishment.
Les coûts salariaux et opérationnels associés aux émeutes de Shippagan ont entraîné un déficit d'environ 479 000 \$. En tout, trois procureurs de la Couronne à temps plein et un membre du personnel de soutien administratif se sont consacrés entièrement à cette affaire, et un bureau distinct a dû être établi.
- b) Purchased legal services through ad-hoc counsel were \$488,000 over budget.
Les coûts d'acquisition de services juridiques par des avocats à l'instance ont dépassé le budget de 488 000 \$.
- c) Systemic operational deficits occurred in other areas, including: staffing, data network charges, disclosure costs, and travel.
Des déficits opérationnels ont été enregistrés dans d'autres secteurs, comme la dotation en personnel, les frais liés aux réseaux de données, les coûts de divulgation et les déplacements.

The Public Prosecutions deficit was offset by a surplus in the other branches of the Office of the Attorney General. Legislative Services reported a surplus of \$22,000. Legal Services had a surplus of \$523,000. This was due to vacant salary positions and higher than budgeted recoveries from other government departments.

Le déficit de la Direction des poursuites publiques a été compensé par l'excédent enregistré au sein d'autres directions du Cabinet du procureur général. La Direction des services législatifs a enregistré un surplus de 22 000 \$ et la Direction des services juridiques un surplus de 523 000 \$, notamment en raison de postes demeurés vacants et de recouvrements plus élevés que prévus d'autres ministères gouvernementaux.

Individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding.

Il se pourrait que la somme des éléments ne corresponde pas exactement aux totaux partiels et finals en raison des arrondissements.

III. Explanation of Variance Fiscal Year 2006/2007 Explication des écarts pour l'exercice 2006-2007

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Revenue /
Recettes aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial
Variances for over / (under) \$100,000 / Écarts de plus (de moins) de 100 000 \$

Account / Compte	Original Budget / Budget initial	Actual Revenue / Recettes réelles	Variance Over (Under) / Écart Plus (Moins)
			\$ -

There were no significant variances in Revenue for the Office of the Attorney General in Fiscal 2006/2007.

Aucun écart d'importance n'a été enregistré pour les revenus du Cabinet du procureur général en 2006-2007.

IV. Official Languages Report

The Department recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services in the public's official language of choice, as well as to promote a more balanced utilization of both official languages within the public service.

During the 2006-2007 fiscal year, the Office of the Commissioner of Official Languages for New Brunswick forwarded 3 complaints with respect to services offered by the Department of Justice and Consumer Affairs and the Office of the Attorney General. Following is a summary of the complaints received and the corrective measures taken to resolve them.

One complaint was received from an individual who did not receive an active offer of service in both official languages. All staff was reminded of their obligations under the Official Languages Act and provided a copy of the policy, including sample responses they could use in the future in similar circumstances.

A complaint was received from a French speaking individual who had legal questions and who wanted to speak with the bilingual Registrar. The Registrar was absent, therefore, (s)he was transferred to an Anglophone employee who had the legal expertise to answer questions. With the assistance of a bilingual administrative staff member to translate, they proceeded to answer the client's questions. The client became frustrated with the process and terminated the conversation. To ensure members of the public can receive responses to their legal questions in either official language, a plan of action was developed to have a bilingual lawyer available as back up in the event the bilingual Registrar was absent.

The final complaint was from an individual who received an envelope from the Department which had the Department's return address in English only. All staff were reminded of their obligations under the Official Languages Act and to make an active offer of service in both official languages at the first point of contact. To prevent a reoccurrence, a return address stamp in both official languages was ordered and is now being used.

The Department also continues to promote and support second language training and maintenance for employees. In 2006-2007, six employees registered in language classes.

IV. Rapport sur les langues officielles

Le Ministère reconnaît ses obligations et s'engage à offrir activement et à fournir à la population des services de qualité dans la langue officielle choisie par celle-ci et à encourager une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein de la fonction publique.

Au cours de l'exercice 2006-2007, le Bureau du commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick a fait suivre trois plaintes concernant les services du ministère de la Justice et de la Consommation et du Cabinet du Procureur général. Voici un résumé des plaintes et des mesures correctives qui ont été prises.

Une personne s'est plainte qu'une offre active de service ne lui a pas été faite dans les deux langues officielles. Le Ministère a rappelé à tous les membres du personnel qu'ils doivent s'acquitter des obligations prévues par la *Loi sur les langues officielles* et leur a remis un exemplaire de la directive, incluant des réponses types qui pourraient servir dans de telles situations à l'avenir.

Une plainte a été reçue d'une personne francophone qui avait des questions d'ordre juridique et voulait en discuter avec le registraire, qui est bilingue. Le registraire étant absent, son appel a été acheminé à un employé anglophone qui possédait les connaissances juridiques pour répondre aux questions. Ce dernier a eu recours à un membre bilingue du personnel de soutien administratif pour interpréter ses réponses en français. La personne s'est sentie frustrée et a mis fin à la conversation. Pour s'assurer que les membres du public puissent trouver réponse à leurs questions juridiques dans l'une ou l'autre des langues officielles, un plan d'action a été dressé de façon à veiller à ce qu'un avocat bilingue soit disponible lorsque le registraire bilingue est absent.

Une troisième personne s'est plainte d'avoir reçu une enveloppe du Ministère sur laquelle l'adresse de renvoi était en anglais seulement. Le Ministère a rappelé à tous les membres du personnel qu'ils doivent s'acquitter des obligations prévues par la *Loi sur les langues officielles* et faire une offre active de service dans les deux langues officielles lors de la communication initiale avec le client. Pour éviter que la situation se produise à nouveau, un tampon montrant l'adresse de renvoi dans les deux langues officielles a été commandé et est maintenant utilisé.

Le Ministère continue de promouvoir et de soutenir la formation en langue seconde de ses employés. En 2006-2007, six employés ont participé à des cours de langue.

